

# **Mariages dits prédateurs et exploitation amoureuse : réflexions sur le droit québécois à la lumière de la situation canadienne**

Christine Morin\*

<b>Introduction</b> .....	3
<b>I. Sens de la métaphore</b> .....	4
<b>II. Coup d’œil civiliste sur des problèmes juridiques dénoncés en common law</b> .....	9
<b>III. Regard sur le mariage au Québec</b> .....	16
<b>IV. Ouverture sur l’exploitation conjugale ou amoureuse</b> .....	26
<b>Conclusion</b> .....	35

---

\* Professeure à la Faculté de droit de l’Université Laval, titulaire de la Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés et notaire émérite.

Ce texte a été préparé pour la 17<sup>e</sup> conférence Roger-Comtois qui a eu lieu le 18 avril 2019 à la Faculté de droit de l’Université de Montréal. Le sujet avait été proposé par le titulaire de la Chaire du notariat, le professeur et notaire Jeffrey Talpis. L’auteure remercie M<sup>e</sup> Katherine Champagne, notaire et coordonnatrice de la Chaire Antoine-Turmel, pour sa précieuse collaboration à la recherche. Elle remercie également les professeur(e)s Johanne Clouet, Brigitte Lefebvre et Alain Roy d’avoir généreusement accepté de lire et de commenter une première version de ce texte.